

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 1^{ER} JUILLET 2014 À 18 HEURES 30

N° 5 - 135 / 2014 : SERVICE DES TRANSPORTS URBAINS : GRILLE TARIFAIRE -
 AUGMENTATION DU TAUX DE LA TVA

L'An Deux Mille Quatorze, le 1^{er} juillet 2014

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 1^{er} juillet 2014 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : madame Anne-Marie ROSÉ

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL (pouvoir de Naïma MARENGO), Michel FRANQUES, Muriel ROQUES-ÉTIENNE (pouvoir de Michèle BARRAU-SARTRES), Philippe BONNECARRÈRE, Gisèle DEDIEU, Claude LECOMTE, Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PÉREZ, Steve JACKSON, Marie-Louise AT, Patrick BÉTEILLE, Frédéric ESQUEVIN, France GERBAL-MÉDALLE, Enrico SPATARO, Odile LACAZE, Élodie NADJAR (pouvoir de Patrice BÉDIER), Fabien LACOSTE, Roland FOISSAC, Dominique MAS, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Francis SALABERT, Emmanuelle PIERRY, Claude JULIEN, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TRÉBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Delphine MAILLET-RIGOLET, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Blandine THUEL, Jean-François ROCHEDREUX, Robert AZAÏS.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Alain COURTY, Thérèse BEAUCOURT, Rino GATEFIN, Françoise FEUGEAS, Jean-Charles BALARDY, Christian LAFON, Yves CHAPRON.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Naïma MARENGO (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir à Muriel ROQUES-ÉTIENNE), Patrice BÉDIER (pouvoir à Elodie NADJAR), Sarah LAURENS, Stéphane BARDY.

Membres suppléants : Madame, Messieurs, Martine ALRAN-REY, Jacques ROUSSEL, Albert SARMAN, Thierry LAFUENTE.

Présents : 53

Votants : 46

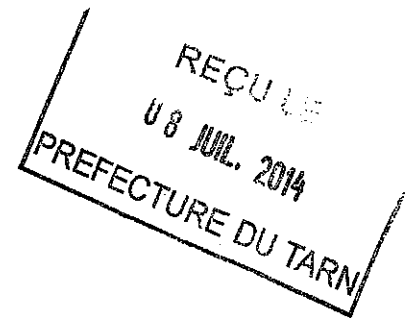
SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 1^{ER} JUILLET 2014

N° 5 – 135 / 2014 : SERVICE DES TRANSPORTS URBAINS : GRILLE TARIFAIRE – AUGMENTATION DU TAUX DE LA TVA

Pilote : Transports Urbains

Autres services concernés : Finances et Budget, Communication

Madame Muriel ROQUES ETIENNE, rapporteur,



Grille tarifaire

La grille tarifaire des transports a été mise en application au premier septembre 2011 et réactualisée au premier mars 2013.

Elle comporte 5 catégories d'usagers :

- Tout public
- Actifs (salariés)
- Moins de 26 ans et plus de 65 ans
- Ayant-droits SRU
- Personnes invalides

La carte Pastel permet de recharger un certain nombre de voyages selon la catégorie d'usagers.

Par ailleurs, quatre billets unitaires sont vendus à bord : aller simple, aller-retour, ticket journée et SRU.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le taux de la TVA applicable aux transports de voyageurs a été relevé de 7 à 10%.

Il convient d'actualiser notre tarification.

Je vous propose d'approuver la grille tarifaire jointe en annexe.

La tarification du billet unitaire, aller/retour, journée, SRU, service TPMR, groupe, service occasionnel et mise à disposition du bus infos reste inchangée.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU la délibération du conseil communautaire du 15 mars 2011 sur l'approbation de la grille tarifaire applicable au 1^{er} septembre 2011,

VU la délibération du conseil communautaire du 20 décembre 2011 relatif au règlement de transport et à l'approbation des conditions générales d'utilisation de la carte Pastel,

VU la délibération du conseil communautaire du 10 avril 2012 portant sur la création de catégories d'usagers,

VU la délibération du conseil communautaire du 26 mars 2013 portant sur la création d'un titre journée,

VU l'avis du Bureau Communautaire en date du 3 juin 2014,

VU la grille tarifaire ci-annexée,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ, par 44 voix pour et 2 abstentions
(monsieur Roland FOISSAC, madame Dominique MAS),

APPROUVE la grille tarifaire ci-annexée et les conditions de son application ;

DECIDE de leur mise en application à compter du 7 juillet 2014,

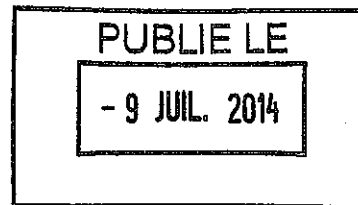
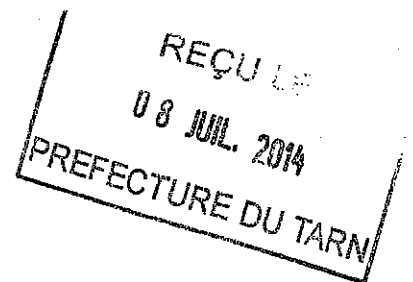
DIT que les recettes correspondantes seront constatées au budget annexe des transports urbains de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 1^{er} juillet 2014,

Le président,



Philippe BONNECARRÈRE



REÇU LE
U 8 JUIL. 2014
PREFECTURE DU TARN

**GRILLE TARIFAIRE DES TRANSPORTS URBAINS
7 juillet 2014**

Titres	Ayant-droit	Prix unitaire HT	Prix unitaire public TTC (TVA 10%)
Billet unitaire	TOUT PUBLIC	1,00 €	1,10 €
Billet aller/retour	TOUT PUBLIC	1,91 €	2,10 €
Billet journée	TOUT PUBLIC	2,45 €	2,70 €
Billet SRU	AYANT-DROIT SRU	0,45 €	0,50 €
Carte 10 voyages	TOUT PUBLIC	9,09 €	10,00 €
Carte 25 voyages	TOUT PUBLIC	20,00 €	22,00 €
Carte 50 voyages	TOUT PUBLIC	35,45 €	39,00 €
Carte 100 voyages	TOUT PUBLIC	54,55 €	60,00 €
Carte 50 voyages	ACTIFS	27,27 €	30,00 €
Carte 100 voyages	ACTIFS	46,36 €	51,00 €
Carte 200 voyages	ACTIFS	80,00 €	88,00 €
Carte 100 voyages	MOINS DE 26 ANS ET PLUS DE 65 ANS	20,91 €	23,00 €
Carte 200 voyages	MOINS DE 26 ANS ET PLUS DE 65 ANS	40,00 €	44,00 €
Carte 375 voyages	SPECIAUX SCOLAIRES	72,73 €	80,00 €
Carte 10 voyages	AYANT-DROIT SRU	4,09 €	4,50 €
Carte 20 voyages	AYANT-DROIT SRU	8,18 €	9,00 €
Carte 100 voyages	PERSONNES INVALIDES	20,91 €	23,00 €
Carte 200 voyages	PERSONNES INVALIDES	40,00 €	44,00 €
Carnet 10 voyages service TPMR	PERSONNES INVALIDES	10,00 €	11,00 €
Achat carte Pastel (création carte initiale)	TOUT PUBLIC	1,82 €	2,00 €
Duplicata carte Pastel (perte, détérioration)	TOUT PUBLIC	5,45 €	6,00 €

Durée de validité des contrats : 2 ans à compter de la première validation
à l'exception des spéciaux scolaires (du 1er août au 31 juillet) et SRU validité de 3

Justificatifs :

Actifs : salariés (attestation de l'employeur et pièce d'identité)
-26 et +65 ans (pièce d'identité)

Ayant-droit SRU (attestation CMUC valide ou attestation du CCAS sur conditions de
Personnes invalides (carte d'invalidité ou COTOREP 80% minimum)

Gratuité pour les enfants de moins de 6 ans

Achat carte pastel gratuite pour les recharges scolaires 375 voyages et SRU

PUBLIE LE

- 9 JUIL. 2014